



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9675<sup>e</sup>** séance

Vendredi 28 juin 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Hwang ..... (République de Corée)

*Membres :*

Algérie .....	M. Bendjama
Chine .....	M. Geng Shuang
Équateur .....	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
France .....	M. de Rivière
Guyana .....	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
Japon .....	M. Yamazaki
Malte .....	M. Camilleri
Mozambique .....	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone .....	M. Kanu
Slovénie .....	M. Žbogar
Suisse .....	M. Hauri

## Ordre du jour

Protection des civils en période de conflit armé

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Protection des civils en période de conflit armé**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par la présidence du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil de leurs précieuses contributions à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2024/4.

*La séance est levée à 10 h 5.*